

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue à huis clos mardi le troisième jour du mois de novembre en l'an deux mille vingt, à distance par réunion en ligne, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS (ÈRES) :**  
Jean-Pierre Ducruc  
Gesa Wehmeyer-Laplante  
Michel Routhier  
Jean Lecours  
Guy Boucher  
Carmen Demers

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 0 citoyen (huis clos)

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 06 octobre 2020
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Mandat des conseillers
  - Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
  - Autorisation de signature - Cour Supérieure (chambre civile)
  - Autorisation de signature – Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau, sous-volet 1.1
  - Terrains industriels – Lots 3 591 928 et 3 592 036
  - Modification des taux d'intérêt et pénalité applicables à toute somme due des taxes municipales

Règlement numéro 636-2020 concernant les alarmes incendies non fondées

  - Adoption
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Agrandissement de la caserne
  - Décompte progressif n° 4 (JC7 Signature)
- 6) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Démission de M. Mario Lemay
- 7) Voirie
  - Règlement d'emprunt n° 635-2020 décrétant la stabilisation du talus et réfection de l'émissaire pluvial, complémentaire aux travaux de réfection à la rue Hamel et de ses infrastructures ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés - Dépôt du certificat de la tenue du registre (consultation écrite) conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)
  - Réfection de la route 132 (rue Principale)
    - Demande au ministère des Transports du Québec
  - Rues Lafleur, Auger, Boisvert et Laflamme
    - Honoraires professionnels n° 1 (Enviro Industries inc.)
  - Rue Marcel-Faucher
    - Décompte progressif n° 1 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)
  - Entretien des espaces verts

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

- Contrat de gré à gré

### Réfection rue Lauzé

- Honoraires professionnels n° 6 (SNC-Lavalin inc.)

### Réfection rue Legendre (section des Saules)

- Décompte progressif n° 4 final (L'Unique Assurances Générales inc.)
- Honoraires professionnels n° 9 (SNC-Lavalin inc.)

## 8) Hygiène du milieu

### Gestion des matières résiduelles

- Adoption de l'entente intermunicipale « Regroupement Lotbinière Nord-Ouest » relative à la collecte des matières résiduelles et au traitement des matières recyclables

### Pompe de distribution d'eau potable

- Soumission(s) – Réparation de la pompe incendie
- Financement

## 9) Aménagement/urbanisme/développement

### Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020

### Dérogação mineure

- Dossier M. Alexandre Guyon et M. Maxime Grenier, lot 3 592 006
- Dossier Municipalité de Sainte-Croix, lots 3 592 251 et 5 573 282
- Dossier M. Michel Laroche (nouveaux propriétaires M. Yves Blondin et Mme Anne Saumur), lot 3 592 030
- Dossier Mme Pauline Gaudet Tremblay (nouveaux propriétaires M. Joffrey Jolin-Normandin et Mme Alexandra Roy), lot 3 592 418
- Dossier Gestion G.M. Leclerc inc., lot 4 878 868
- Dossier Canada Pipe Company ULC, lot 3 592 330

## 10) Loisirs et culture

- Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

## 11) Varia

### Comité Familles-MADA de Sainte-Croix

- Dépôt d'un procès-verbal
- Nomination des membres

### Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés – Création d'un comité

- Mise à jour de la création du comité de pilotage et du comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et municipalité amie des aînés

### Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021

- Autorisation de signature – Convention d'aide financière 2020-2023
- Politique familiale municipale – Entente intermunicipale

Période de questions à la fin de la séance.

(Selon les questions reçues par courriel - séance à huis clos)

Levée de l'assemblée

260-2020

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

261-2020

### PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 06 OCTOBRE 2020

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 06 octobre 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

262-2020

### COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

### MUNICIPALITÉ

### SALAIRES D'OCTOBRE 2020

<b>SALAIRES BRUT DU 27 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020</b>	<b>ADMINISTRATION (DIRECTION &amp; TRAVAUX PUBLICS)</b>	<b>17 087.38</b>
	<b>SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, URBANISME, CONCIERGERIE, COM. EMB. , BIBLIOTHÈQUE &amp; LOISIRS</b>	<b>20 566.92</b>
	<b>AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>5 795.39</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>43 449.69</b>
<b>INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)</b>	<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>	<b>175 347.89</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>218 797.58</b>

### COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2020 – RATIFICATION

<b>BC2 GROUPE CONSEIL INC.</b>		<b>6 156.91</b>
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS		6 156.91
<b>BRENTAG CANADA INC.</b>		<b>1 414.63</b>
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES		-517.39
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES		371.19
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES		1 560.83
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>168.00</b>
551388000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER		168.00
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>		<b>1 067.81</b>
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA		50.00
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		79.18
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		95.00
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA		51.80
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		93.30
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		92.25
270190631 ESSENCE & HUILE - ENT. SKI FOND		80.00
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE		97.95
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		103.00
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA		50.00
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		58.72
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		102.00
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE		60.01
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE		55.85
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE		-1.25
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>3 471.38</b>
241501681 ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850		83.65
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553		958.55
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212		125.00
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553		10.30
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553		25.06
259000681 ELECTRICITE PAVILLON ET ABRI		460.67
241500681 ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470		87.41
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506		1 720.54
<b>LES ENTREPRISES D. AUBIN &amp; FILS</b>		<b>2 515.61</b>
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC		87.39
241200522 ENTR. TERRAIN USINE D'EAU		46.82
241301522 ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE		62.42
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC		40.57
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE		68.67
241400522 ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR		32.76
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC		78.02
222001522 ENTRETIEN TERRAIN CASERNE		54.64
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER		1 324.92
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC		109.24
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER		575.84
241501522 TER. S/LECLERC LAFLEUR BATEAU		34.32
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>42 584.27</b>
21900951 QUOTE-PART MRC - ADM.		15 935.40
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR		8 635.33
215000951 QUOTE-PART MRC - EVALUATION		6 065.44
211002951 QUOTE-PART MRC -		11 948.10
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>19 247.25</b>
5513871000 C.S.S.T. A PAYER		1 131.13
5513825000 RQAP A PAYER		957.03
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER		3 037.33
5513850000 R.R.Q. A PAYER		5 495.08
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.		3 000.00
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER		5 626.68
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>		<b>2 698.32</b>
2304039721 RÉF MURET/INFRASTRUCTURE BATEAU		2 006.32
2304039721 RÉF MURET/INFRASTRUCTURE BATEAU		692.00
<b>PAGES JAUNES</b>		<b>137.22</b>
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494		137.22
<b>POSTES CANADA</b>		<b>477.71</b>
241200321 TIMBRES POSTES - HYG. MLIEU		107.74
270150321 TIMBRES POSTES - LOISIRS		187.66
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION		182.31
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>52.54</b>
222000522 ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE		5.34
222000522 ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE		19.69
222000522 ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE		27.51
<b>RECEVEUR GENERAL DU CANADA</b>		<b>1 089.40</b>
222000339 LICENCE RADIO, MOBILE INCENDIE		963.70
223100339 LICENCE RADIO - PR/REPENDANTS		125.70
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>8 715.14</b>
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER		895.94
5513816000 IMPOT FEDERAL SUPPLÉMENT.		2 700.00
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER		5 119.20
	<b>SERVICE D'URBANISME DU 14 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2020</b>	
	CRÉDIT BARILS	
	POLYMÈRE	
	BISULFITE & BARILS	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	DIESEL KUBOTA	
	ESSENCE SILVERADO	
	ESSENCE SAVANA	
	DIESEL KUBOTA	
	ESSENCE SILVERADO	
	ESSENCE SAVANA	
	ESSENCE VTT CENTRE PLEIN-AIR	
	ESSENCE SILVERADO	
	ESSENCE SAVANA	
	DIESEL KUBOTA	
	ESSENCE SILVERADO	
	ESSENCE SAVANA	
	ESSENCE INCENDIE	
	ESSENCE INCENDIE	
	CRÉDIT ESSENCE INCENDIE	
	SERVICE AOÛT & SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE AOÛT & SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE AOÛT & SEPTEMBRE 2020	
	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE 2020	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	PELOUSES 2020 5/5	
	QUOTE-PART 2020 ADMINISTRATION GÉNÉRALE 4/4	
	QUOTE-PART 2020 ENFOUSSEMENT SANITAIRE 10/12	
	QUOTE-PART 2020 ÉVALUATION FONCIÈRE 10/12	
	QUOTE-PART 2020 DÉVELOPPEMENT 4/4	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION (RUE DU BATEAU)	
	DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION (RUE DU BATEAU)	
	SERVICE OCTOBRE 2020	
	AVIS 292	
	AVIS 292	
	AVIS 292	
	TUYAU & ADAPTEUR	
	TUYAUX, ADAPTEURS, COUDES & ANNEAUX	
	TUYAUX ALIMENTATION & ANGLES	
	RENOUVELLEMENT LICENCE 2020	
	RENOUVELLEMENT LICENCE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	
	REMISE SEPTEMBRE 2020	

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>817.75</b>	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.45	SERVICE OCTOBRE 2020
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.44	SERVICE OCTOBRE 2020
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	102.93	SERVICE OCTOBRE 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.46	SERVICE OCTOBRE 2020
261000331	TELEPHONE-URBANISME	104.09	SERVICE OCTOBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	223.12	SERVICE OCTOBRE 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	251.26	SERVICE OCTOBRE 2020
<b>TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'</b>		<b>15 938.00</b>	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	15 938.00	PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX TRANSPORTS COLLECTIFS (COVID-19)
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>214.90</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE NOVEMBRE 2020
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE NOVEMBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	44.06	SERVICE NOVEMBRE 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE NOVEMBRE 2020
<b>TOTAL :</b>		<b>106 766.84</b>	

## COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2020

<b>9235-0669 QUÉBEC INC.</b>		<b>2 100.59</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	2 100.59	INSPECTION ANNUELLE, RÉPARATION ET RECHARGE BOUTELLES & JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR VALVES (3)
<b>AREO-FEU LTÉE</b>		<b>3 783.30</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	2 207.52	STATION DE FRAPPE POUR ENTRAÎNEMENT POMPIERS
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	1 575.78	INSPECTION POMPES #4, POMPE PORTATIVE & TEST ANNUEL
<b>AZUR IMPRESSION</b>		<b>742.17</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-INCENDIE	742.17	DRAPEAUX DU QUÉBEC (5)
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>409.46</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	134.75	CORRECTEUR & PAPIER PHOTOCOPIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	55.46	STYLOS (24)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	76.90	CALCULATRICE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	24.21	BOÎTE DE CLASSEMENT PLIABLE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	75.17	BLOCS LIGNÉS, ENVELOPPES & SURLIGNEURS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	15.51	AGENDA
261000670	URBANISME - PAPETERIES	27.46	FEUILLES LIGNÉES & CHEMISES
<b>C.A.D. CONTRÔLE ANIMAUX DOMESTIQUES</b>		<b>143.72</b>	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	143.72	CUEILLETTE CHAT ERRANT
<b>C.A.U.C.A. SERVICE INDENDIE</b>		<b>531.18</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	531.18	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
<b>C.A.U.C.A. SERVICE P/RÉPONDANTS</b>		<b>241.45</b>	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	241.45	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
<b>CARQUEST CANADA LTÉE</b>		<b>110.25</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	24.93	PINCE DE SOUDURE
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	126.71	ANTIGEL, HUILE POUR CAMIONS & FILTRES
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	-41.39	CRÉDIT RETOUR BATTERIES (2)
<b>COFFRAGE S.BLANCHET INC.</b>		<b>977.29</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	977.29	RÉPARATION BORDURES (RUES DU BATEAU & LAROCHE)
<b>CONSTRUCTION S.R.B.</b>		<b>166.71</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	166.71	SCIAGE DE BORDURE (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
<b>DENEIGEMENT LAURIER INC.</b>		<b>2 297.20</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	2 297.20	NIVELER LES RANGS
<b>DICOM EXPRESS</b>		<b>159.85</b>	
241300322	FRET, MESSAGERIES - RESEAU EAU	12.34	FRAIS TRANSPORT PIÈCES POMPES DOSEUSES DE CHLORE
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	147.51	FRAIS TRANSPORT ÉQUIPEMENT POMPIERS
<b>ELISABETH DEMERS (PETITE CAISSE)</b>		<b>68.75</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	30.95	BOÎTES DE RANGEMENT
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	22.95	MASQUES JETABLES
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	14.85	BUFFET BUDGET
<b>EUROFINS ENVIRONEX</b>		<b>821.79</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	644.44	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	177.35	ANALYSE DES EAUX USÉES
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>2 322.48</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	469.10	BRIS D'EAU (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	892.20	TRANSPORT PIERRE & REBUTS D'ASPHALTE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	234.55	BRIS D'EAU (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	310.43	TRANSPORT REBUTS D'ASPHALTE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	310.43	TRANSPORT REBUTS D'ASPHALTE
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	105.77	TRAVAUX (RUE LAROCHE), BASES POUR BANCS (RUE LAFLAMME & JARDIN DES TULIPES)
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>60.00</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	60.00	AVIS DE MUTATION
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>20 636.47</b>	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	63.56	SERVICE SUPPLÉMENTAIRE (CÔTE PLACE-BOUCHER)
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 751.56	SERVICE SEPTEMBRE 2020
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	11 821.35	SERVICE SEPTEMBRE 2020
<b>GÉNÉRATRICE DRUMMOND</b>		<b>499.62</b>	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	499.62	RÉPARER FUITE D'ANTIGEL GÉNÉRATRICE USINE TRAITEMENT
<b>GESTOCK</b>		<b>1 144.00</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	1 144.00	ABRI DÉMONTABLE (TENTE PLIANTE)
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>1 090.06</b>	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	602.47	RÉPARER LUMIÈRES (RUES ERNEST-BLOUIN, LAFLAMME, COIN DEMERS & ERNEST-BLOUIN)
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R.ÉGOUT	124.65	VÉRIFIER & REMPLACER FUSIBLES USINE POMPAGE (RUE LAFLEUR)
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	362.94	VÉRIFIER ROTATION GÉNÉRATRICE D'URGENCE STATION POMPAGE
<b>HÉLÈNE JOLICOEUR</b>		<b>183.60</b>	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	183.60	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUILLET & AOÛT 2020
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>2 999.65</b>	
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 961.50	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE 2020
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 038.15	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE 2020
<b>IMPRESSIONS MULTIMAGES</b>		<b>1 450.34</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-INCENDIE	1 450.34	CHANDALS (36) & IMPRESSION LOGOS
<b>LES ENTREPRISES D. AUBIN &amp; FILS</b>		<b>2 007.35</b>	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	2 007.35	TONTE SUPPLÉMENTAIRE TERRAINS SOCCER & BASEBALL
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>143.72</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	28.74	PIQUETS D'ARPENTAGE POUR PAVAGE (RUE MARCEL-FAUCHER)
232000516	LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	114.98	BRIS D'EAU (RUE PRINCIPALE)
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>660.86</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	-16.75	CRÉDIT ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	-37.75	CRÉDIT ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	20.99	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	-13.64	CRÉDIT ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	323.77	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	16.75	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	14.18	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	-26.20	CRÉDIT ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	54.50	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	293.56	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	31.45	ACHATS VOLUMES
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>2 202.76</b>	
269000494	PUBL. - PROMOTION TERRITOIRE	4 405.53	PROJET BALADO DÉCOUVERTE (FACTURE FINALE)
269000494	PUBL. - PROMOTION TERRITOIRE	-2 202.77	CRÉDIT PROJET BALADO DÉCOUVERTE (FACTURE FINALE)
<b>MARIELLE AJMONT</b>		<b>87.50</b>	
222000349	PUBL. INF. JOURNAUX-INCENDE	87.50	CONCEPTION ORGANIGRAMME POMPIERS
<b>MÉCANARC</b>		<b>860.59</b>	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	860.59	FERMETURE JEUX D'EAU
<b>MEGASECUR SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE INC.</b>		<b>2 306.40</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	2 306.40	BARRIÈRE D'EAU
<b>MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.</b>		<b>21 673.42</b>	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	438.97	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	21 234.45	HON. PROF. DOSSIER URBANISME

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

<b>NOVICOM TECHNOLOGIES INC.</b>		<b>1 132.33</b>	
223100526	ENTR. - MACH/OUTILL./EQUIP.	1 132.33	RADIO, MICROPHONE, BATTERIE & ORELLETTE SANS FIL
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>5.72</b>	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.72	PAPIERS MOUCHOIRS
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>114.98</b>	
222000516	LOC. EQUIP. INCENDIE	114.98	LOCATION EMPLACEMENT POUR REMORQUE & VTT POMPIER (TRAVAUX AGRANDISSEMENT)
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>1 362.04</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	13.75	PILES POUR LASER (2)
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	18.31	CIMENT BÉTON (4)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	9.93	MOUSSE POUR FISSURES
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	310.32	CHAMOIS (10)
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	33.30	PÈNE DORMANT & CHANGEMENT CLÉ PORTE AVANT GARAGE
232000526	ENT. ET REP. MACH/OUTILL./EQU.	4.81	GOUPILLE REMORQUE
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	658.04	THERMOS (9)
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	258.69	LOCATION CAMION
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	25.27	MELLE MÉTAL
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	22.97	BÂCHE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	6.65	GANT
<b>RAY-CAR</b>		<b>2 226.78</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 783.04	TRAITEMENT REBUTS D'ASPHALTE
			PIERRE CONCASSÉE & BRIS D'EAU (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	443.74	TRAITEMENT REBUTS D'ASPHALTE
<b>SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE</b>		<b>2 076.91</b>	
551387000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 076.91	POLICE NO. 48842 OCTOBRE 2020
<b>SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN</b>		<b>1 149.86</b>	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	834.39	ENTRAIDE INCENDIE (RUE PICARD) LE 19-08-2020
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	315.47	ENTRAIDE INCENDIE (RUE PRINCIPALE) LE 18-08-2020
<b>SIGNALISATION LEVIS INC.</b>		<b>3 966.12</b>	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	3 966.12	PANNEAU BIENVENUE, PLAQUES NOM DE RUE PERSONNALISÉES & POTEAUX REMPLACEMENT DANS LES RANGS
<b>SOUDURE J.M.CHANTAL INC.</b>		<b>1 511.92</b>	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	1 511.92	REMPLACEMENT CONTENEUR BRISÉ (CÔTE DES BOULEAUX)
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>33.06</b>	
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	11.96	BUFFET BUDGET
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	7.21	NOURRITURE POUR CHAT
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	10.47	CRÈME À CAFÉ
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	3.42	NOURRITURE POUR CHAT
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>		<b>331.13</b>	
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.18	FRAIS DE RACCORDEMENT DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
213000451	LOCATION ALARME - ADMINISTRAT.	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT DU 1-10-2020 AU 31-12-2020
<b>TELEUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>120.22</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.22	SERVICE OCTOBRE 2020
<b>TELEUS MOBILITE</b>		<b>235.69</b>	
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE OCTOBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.02	SERVICE OCTOBRE 2020
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	60.55	SERVICE OCTOBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.00	SERVICE OCTOBRE 2020
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE OCTOBRE 2020
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.53	SERVICE OCTOBRE 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53	SERVICE OCTOBRE 2020
<b>TEST TECH INC.</b>		<b>1 903.23</b>	
0222001521	ENTR ET REPAR BORNE FONTAINE	1 903.23	RÉPARATION BORNE FONTAINE
<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>		<b>461.07</b>	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	461.07	PHOTOCOPIES DU 11 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2020
<b>VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.</b>		<b>518.54</b>	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	518.54	TROUSSE DE POMPES DOSEUSES & POMPES DOSEUSES DE CHLORE RÉSERVOIR
<b>YVON GARNEAU</b>		<b>225.00</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	225.00	BOTTES DE TRAVAIL

TOTAL : 90 257.13

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 12-2020

263-2020

### MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jacques Gauthier présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, à savoir :

<i>Secteurs</i>	<i>Noms</i>
Agriculture et cours d'eau	Jean Lecours
Hygiène du milieu	Guy Boucher Jacques Gauthier
Embellissement	Gesa Wehmeyer-Laplante
Services incendie, sécurité publique et premiers répondants	Guy Boucher
Office municipal d'habitation	Guy Boucher Jacques Gauthier
Patrimoine culturel et naturel	Jean-Pierre Ducruc Gesa Wehmeyer-Laplante
Politique Familles-MADA	Carmen Demers Gesa Wehmeyer-Laplante
Relations de travail	Jean Lecours Michel Routhier
Centre culturel et sportif et Loisirs	Carmen Demers Jean-Pierre Ducruc
Service de transport adapté et collectif de Lotbinière	Carmen Demers Michel Routhier
Voirie urbaine Voirie rurale	Michel Routhier Jean Lecours
SADC et Tourisme de Lotbinière	Jean-Pierre Ducruc
Planification Stratégique	Jean-Pierre Ducruc

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

\* Le maire d'office peut participer à tous ces mandats.

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 295-2019 et toute résolution antérieure de même nature.

264-2020

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 19h00 :

- |              |                |
|--------------|----------------|
| - 12 janvier | - 06 juillet   |
| - 02 février | - 03 août      |
| - 02 mars    | - 07 septembre |
| - 06 avril   | - 05 octobre   |
| - 04 mai     | - 16 novembre  |
| - 01 juin    | - 07 décembre  |

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

265-2020

### AUTORISATION DE SIGNATURE – COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE CIVILE)

**ATTENDU** un litige intervenu pour les lots numéros 3 591 513, 3 591 515 et 3 856 365 concernant un usage de la propriété;

**ATTENDU** une entente à l'amiable intervenue entre les parties demanderesse et défenderesse;

**ATTENDU** que la Municipalité de Sainte-Croix a signé le document de la Cour supérieure conjointement avec les parties demanderesse et défenderesse;

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'entériner la signature de la transaction et quittance de la Cour supérieure par madame France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, en date du 06 octobre 2020.

266-2020

### AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU SOUS-VOLET 1.1

**ATTENDU** la réception en date du 24 septembre 2020 d'un protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Sainte-Croix et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau, sous-volet 1.1;

**ATTENDU QU'**il est requis d'autoriser la signature dudit protocole d'entente;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'autoriser monsieur Jacques Gauthier, maire, à signer le protocole d'entente à intervenir entre les parties.

267-2020

### TERRAINS INDUSTRIELS – LOTS 3 591 928 ET 3 592 036

**ATTENDU** la non-disponibilité de terrains à vocation commerciale ou industrielle à l'intérieur du périmètre urbain;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**ATTENDU** l'amendement 449-2010 du règlement de zonage 389-2007 à l'effet de modifier les usages permis dans la zone municipale 31-A, par l'ajout de l'usage Classe commerce, services et industries à incidence moyenne (Ia);

**ATTENDU** les lots 3 591 928 et 3 592 036 propriétés de la Société Immobilière Irving Ltée actuellement en friches;

**ATTENDU QUE** la Société Immobilière Irving Ltée a déposé des études de caractérisation des sols auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC);

**ATTENDU** l'article 31.53 de la loi sur la qualité de l'environnement;

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix demande à la Société Immobilière Irving Ltée la permission de consulter et d'utiliser les études de caractérisation des sols qu'elle a déposées auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC).

268-2020

### **MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ APPLICABLES À TOUTE SOMME DUE DES TAXES MUNICIPALES**

**ATTENDU** la résolution numéro 093-2020 et qu'il est requis de procéder à une mise à jour des taux d'intérêt et de pénalité;

**ATTENDU QUE** le Code municipal du Québec prévoit un taux d'intérêt de 5 % annuel selon le premier alinéa de l'article 981 et qu'un taux de pénalité de 5 % annuel peut être ajouté au montant des taxes municipales exigibles selon l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a le pouvoir de changer ce taux d'intérêt selon le deuxième alinéa de l'article 981 du Code municipal du Québec portant sur le paiement et le remboursement des taxes municipales;

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de décréter que le taux d'intérêt annuel soit de 7 % et que soit ajouté un taux de pénalité annuel de 5 %, un taux total de 12 % est alors applicables à toute somme due des taxes municipales exigibles à la Municipalité de Sainte-Croix.

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 636-2020 CONCERNANT LES ALARMES INCENDIES NON FONDÉES**

269-2020

#### **ADOPTION**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire régler les alarmes incendies non fondées sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de déclenchement d'alarmes incendies non fondées;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le sixième jour du mois d'octobre 2020 le projet de règlement 636-2020;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le sixième jour du mois d'octobre 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante**

**APPUYÉ PAR : Guy Boucher**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 636-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 636-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 636-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

270-2020

**COMPTES À PAYER**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SALAIRE D'OCTOBRE 2020**

SALAIRES BRUTS DU 27 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION)	4 394.40
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	6 308.62
	AVANTAGES SOCIAUX	1 467.13
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>12 170.15</b>
	INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT
	<b>TOTAL</b>	<b>12 196.63</b>

**COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2020 – RATIFICATION**

<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>444.91</b>	
270131527 ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATIQUE	444.91	CARTOUCHES D'IMPRIMANTE (4)
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>204.00</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	204.00	REMISE SEPTEMBRE 2020
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>10 679.27</b>	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	10 679.27	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE 2020
<b>LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS</b>	<b>131.09</b>	
270161522 ENTR. & REPARATION- TERRAIN	131.09	PELOUSES 2020 5/5
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>4 392.46</b>	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	280.86	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 648.69	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	240.00	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513820000 RQAP A PAYER	196.61	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	280.86	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 745.44	REMISE SEPTEMBRE 2020
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>6.42</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	6.42	SEL À GLACE (2)
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>1 996.13</b>	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	477.49	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	240.00	REMISE SEPTEMBRE 2020
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 278.64	REMISE SEPTEMBRE 2020
<b>SHAW DIRECT</b>	<b>49.43</b>	
270125339 CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	49.43	SERVICE OCTOBRE 2020
<b>TELUUS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>294.25</b>	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	294.25	SERVICE OCTOBRE 2020
<b>TOTAL : 18 197.96</b>		

**COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2020**

<b>AUVENTS SERGE BILODEAU</b>	<b>64.33</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	64.33	RÉPARER TOILE MARQUISE CENTRE
<b>ÉRIC VACHON PETITE CAISSE</b>	<b>324.75</b>	
270120999 FRAIS GESTION CSST & AUTRES	324.75	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	<b>830.02</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	830.02	LUMIÈRES D'URGENCE DÉFECTUEUSES COULOIR CHAMBRES JOUEURS & SORTIE SECOURS RESTAURANT
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>	<b>314.11</b>	
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	314.11	ORDURES OCTOBRE 2020
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>763.00</b>	
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	763.00	RÉPARER SYSTÈME GLYCOL CHAUD SUITE OUVERTURE CENTRE
<b>PRODUITS CAPITAL INC.</b>	<b>31.79</b>	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	31.79	GANTS (100)
<b>SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE</b>	<b>1 010.58</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 010.58	POLICE NO. 48842 OCTOBRE 2020
<b>SERVICE PROAXION QUÉBEC INC.</b>	<b>258.68</b>	
270165516 LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	258.68	LOCATION PULVÉRISATEUR DÉSINFECTION 3/12
<b>SYSTEMES DE SÉCURITÉ CONCEPT</b>	<b>441.50</b>	
270145451 LOCATION SYSTEME D'ALARME	441.50	FRAIS DE RACCORDEMENT À LA CENTRALE DE SURVEILLANCE DU 1ER OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021
<b>TELUUS MOBILITÉ</b>	<b>58.02</b>	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE OCTOBRE 2020
<b>TERMINIX CANADA</b>	<b>296.64</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	296.64	HYGIÈNE SALLE DE BAIN OCTOBRE, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2020
<b>TOTAL : 4 393.42</b>		



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX**

**AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE**

271-2020

**DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 (JC7 SIGNATURE)**

**ATTENDU** la résolution numéro 065-2020;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à JC7 Signature la somme de 72 275,62 \$ relativement aux travaux d'agrandissement de la caserne selon la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 20 octobre 2020.

**SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX**

272-2020

**DÉMISSION DE M. MARIO LEMAY**

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de monsieur Mario Lemay, à titre de premier répondant, à compter du 05 octobre 2020.

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

**VOIRIE**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 635-2020 DÉCRÉTANT LA STABILISATION DU TALUS ET RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE PLUVIAL, COMPLÉMENTAIRE AUX TRAVAUX DE RÉFECTION À LA RUE HAMEL ET DE SES INFRASTRUCTURES AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELS Y ÉTANT RELIÉS - DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE (CONSULTATION ÉCRITE) CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM)**

Dépôt du certificat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Consultation écrite du 6 au 21 octobre 2020.  
Signature(s) au registre : 0

**RÉFECTION DE LA ROUTE 132 (RUE PRINCIPALE)**

273-2020

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**ATTENDU** le rapport préparé par monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics, annexé aux présentes;

**ATTENDU QUE** la rue Principale est une partie de la route 132, route nationale importante qui longe le fleuve Saint-Laurent et relie plusieurs régions administratives;

**ATTENDU QUE** la gestion et l'entretien de la route 132 incombent au ministère des Transports du Québec;

**ATTENDU QUE** la route 132 est l'objet de promotions encourageant le développement touristique national (Route verte, Route des Navigateurs, Route panoramique) et régional (Suivez l'Étoile, Circuit du Patrimoine religieux);

**ATTENDU** l'importance du camionnage de transit provincial et la grande fréquence de véhicules lourds desservant les industries et commerces de Sainte-Croix;

**ATTENDU** que la route 132 possède une bande de roulement protégée pour les cyclistes qui est interrompue dans le parcours de la rue principale;

**ATTENDU QUE** de nombreux piétons empruntent la rue principale (employés des industries et commerces; élèves des écoles; garderie; marcheurs-santé);

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**ATTENDU QUE** les trottoirs sont fortement dégradés et n'ont pas la largeur sécuritaire requise;

**ATTENDU QUE** plusieurs stationnements n'ont ni entrées ni sorties contrôlées;

**ATTENDU QU'**il n'y aucune bordure du côté sud de la rue;

**ATTENDU** la dégradation de la surface de roulement;

**ATTENDU** la vétusté des conduites d'aqueduc et la capacité limitée du réseau d'égout pluvial;

**ATTENDU** la multiplication des bris d'aqueduc au cours des dernières années;

**ATTENDU QU'**en cas de sinistre, la fragilité de la conduite d'aqueduc pourrait grandement affecter l'efficacité du travail des pompiers;

**ATTENDU QU'**un réaménagement du tronçon de la rue Principale (route 132) compris entre le 5751 rue Principale et le pont du ruisseau Barbin s'impose afin de rendre les lieux et les infrastructures sécuritaires;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de demander au ministère des Transports du Québec d'entreprendre une étude de faisabilité pour le réaménagement du tronçon de la rue Principale (route 132) compris entre le 5751 rue Principale et le pont du ruisseau Barbin.

**ET** de transmettre une copie de la présente résolution à Mme Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac.

### **RUES LAFLEUR, AUGER, BOISVERT ET LAFLAMME**

274-2020

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (ENVIRO INDUSTRIES INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 072-2020;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Enviro Industries inc., la somme de 10 464,56 \$, taxes incluses, concernant le nettoyage et l'inspection des conduites d'égouts des rues Lafleur, Auger, Boisvert et Laflamme telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2000002667 datée du 23 septembre 2020.

### **RUE MARCEL-FAUCHER**

275-2020

#### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 075-2020;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les travaux de pavage de la rue Marcel-Faucher, selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 1 d'une somme de 48 386,41 \$ à Les Entreprises Lévisiennes inc., tel que plus amplement détaillé à la facture numéro 26374 datée du 20 octobre 2020.

### **ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**

276-2020

#### **CONTRAT DE GRÉ À GRÉ**

2021

➤ Les Entreprises D. Aubin et Fils inc.

13 498,16 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises D. Aubin et Fils inc. pour le prix de 13 498,16 \$, incluant toutes taxes, pour l'année 2021.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### **RÉFECTION RUE LAUZÉ**

277-2020

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (SNC-LAVALIN INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 309-2019;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 568,38 \$ pour les plans et devis concernant le projet de réfection de la rue Lauzé, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1505856 datée du 09 septembre 2020.

### **RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)**

278-2020

#### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 FINAL (L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer la retenue de 10 % au montant de 16 349,22 \$ à L'Unique Assurances Générales inc., relativement aux travaux de réfection à la rue Legendre (section des Saules), tel que plus amplement détaillé à la facture numéro 2125-2615-200-001 datée du 20 octobre 2020.

279-2020

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 9 (SNC-LAVALIN INC.)**

**ATTENDU** les résolutions numéros 067-2018 et 015-2020;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 637,10 \$ pour la surveillance des travaux concernant le projet de réfection de la rue Legendre (section des Saules), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1484256 datée du 16 avril 2020.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

280-2020

#### **ADOPTION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE « REGROUPEMENT LOTBINIÈRE NORD-OUEST » RELATIVE À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES**

**ATTENDU QUE** les articles 14.3 à 14.5 du Code municipal et les articles 29.5 à 29.7 de la Loi sur les cités et villes permettant à une municipalité de conclure avec une autre municipalité une entente dans le but, notamment, d'obtenir des services ou d'accomplir en commun une demande de soumissions pour l'adjudication des contrats et de déléguer à une autre municipalité tous pouvoirs nécessaires à l'exécution d'une telle entente;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Parisville, Villeroy, Lotbinière, Fortierville, Leclercville, Sainte-Croix, Saint-Antoine, Sainte-Françoise et Deschaillons (ci-après les municipalités participantes) désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec afin de créer une entente intermunicipale (ci-après l'entente) entre elles pour la gestion de la collecte des matières résiduelles, notamment, la préparation du devis et la publication du ou des appels d'offres publics (ci-après AOP) ainsi que la gestion du ou des contrats comprenant principalement la collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, ainsi que le tri de matières recyclables;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**ATTENDU QUE** le nom du regroupement pour fins de publication d'appels d'offres ou pour toute communication est « Regroupement Lotbinière Nord-Ouest »;

**ATTENDU QUE** le contrat accordé à Gaudreau Environnement par chacune des parties pour la collecte et le transport des déchets et des matières recyclables vient à échéance le 31 mai 2021;

**ATTENDU QUE** les municipalités participantes souhaitent mandater la municipalité de Villeroy pour la mise en œuvre de la présente entente et des contrats octroyés en vertu de celle-ci;

**ATTENDU QU'**une entente de principe a été approuvée par le conseil des neuf (9) municipalités participantes à la séance d'octobre 2020, puis qu'un projet d'entente a été présenté à la présente séance;

**ATTENDU QUE** cette entente prévoit que le devis d'AOP doit être approuvé par le comité intermunicipal, autorisant ainsi la municipalité de Villeroy à procéder à un appel d'offres public au nom de l'ensemble des municipalités participant à l'entente;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix :

- *Accepte l'Entente intermunicipale relative à la collecte des matières résiduelles et au traitement des matières recyclables* jointe aux présentes et que celle-ci soit adoptée telle que soumise;
- Autorise la directrice générale à signer les documents en lien avec ce dossier;
- Nomme la directrice générale à titre de représentante principale au sein du comité intermunicipal et nomme le maire à titre de substitut en cas d'absence;
- Mandate cette représentante à participer aux prochaines rencontres de travail avec le consultant Chamard stratégies environnementales.

### **POMPE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

281-2020

#### **SOUSSION (S) – RÉPARATION DE LA POMPE INCENDIE**

Une (1) soumission reçue :

➤ Danovar inc. 41 843,10 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accorder le contrat de réparation à Danovar inc. pour un montant de 41 843,10 \$, taxes incluses, pour la réparation de la pompe incendie de notre réseau de distribution d'eau potable, selon la soumission présentée.

282-2020

#### **FINANCEMENT**

**ATTENDU** la résolution numéro 281-2020 relativement à la réparation de la pompe incendie du réseau de distribution d'eau potable de la municipalité;

**ATTENDU QUE** pour payer ladite réparation, un financement net de ± 38 208,33 \$ est requis pour procéder;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de ± 38 208,33 \$ du poste budgétaire 59-13177-000 « surplus affecté eau/égout urbain » au poste budgétaire 03-51001-000 « surplus affecté entretien aqueduc ».

### **AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT**

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

#### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2020**

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 14 octobre 2020.

#### **DÉROGATION MINEURE**

283-2020

#### **DOSSIER M. ALEXANDRE GUYON ET M. MAXIME GRENIER, LOT 3 592 006**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de messieurs Alexandre Guyon et Maxime Grenier pour une dérogation mineure, lot 3 592 006, visant à rendre réputée conforme une piscine située à 22.86 centimètres de la ligne arrière et à 58.42 centimètres d'un bâtiment accessoire alors que l'article 7.2.10 du règlement de zonage numéro 389-2007 exige une distance d'un mètre entre la piscine et la ligne arrière ainsi qu'un mètre entre la piscine et un bâtiment.

**ATTENDU QUE** la piscine ainsi que ses équipements ont été installés sans permis;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre suite à la consultation écrite par un avis public affiché le seizième jour d'octobre 2020.

Après délibération, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure, lot 3 592 006.

284-2020

#### **DOSSIER MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX, LOTS 3 592 251 ET 5 573 282**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de la Municipalité de Sainte-Croix, lots 3 592 251 et 5 573 282, visant à rendre conforme la plantation d'une haie de cèdre d'une longueur approximative de 39 mètres sur le lot 3 592 251 et d'une longueur approximative de 25 mètres sur le lot 5 573 282 et qui reliera la haie à la clôture existante à une hauteur de 2 mètres dans la cour avant alors que l'article 10.3.1.2 du règlement de zonage numéro 389-2007 exige une hauteur d'un mètre en cour avant.

**ATTENDU QUE** le projet ne causera pas de préjudices aux propriétaires voisins;

**ATTENDU QUE** la demande vise à cacher des matériaux et des équipements;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre suite à la consultation écrite par un avis public affiché le seizième jour d'octobre 2020.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure, lots 3 592 251 et 5 573 282.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

285-2020

**DOSSIER M. MICHEL LAROCHE (NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES  
M. YVES BLONDIN ET MME ANNE SAUMUR), LOT 3 592 030**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de M. Michel Laroche (nouveaux propriétaires M. Yves Blondin et Mme Anne Saumur) pour une dérogation mineure, lot 3 592 030, visant à régulariser la position d'une remise à 0,7 mètre de la ligne arrière alors que l'article 7.2.3.1 du Règlement de zonage numéro 389-2007 indique une distance d'un mètre.

**ATTENDU QUE** le demandeur a obtenu un permis en 1997 pour la construction de cette remise;

**ATTENDU QUE** la position du bâtiment ne cause préjudice à aucun propriétaire voisin;

**ATTENDU QUE** le bâtiment n'a pas d'ouvertures avec vue sur les terrains voisins;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre suite à la consultation écrite par un avis public affiché le seizième jour d'octobre 2020.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure, lot 3 592 030.

286-2020

**DOSSIER MME PAULINE GAUDET TREMBLAY (NOUVEAUX  
PROPRIÉTAIRES M. JOFFREY JOLIN-NORMANDIN ET MME  
ALEXANDRA ROY), LOT 3 592 418**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de Mme Pauline Gaudet Tremblay (nouveaux propriétaires M. Joffrey Jolin-Normandin et Mme Alexandra Roy) pour une dérogation mineure, lot 3 592 418, visant à régulariser la position d'une partie saillante qui empiète en cour avant de 2,4 mètres alors que le cinquième paragraphe de la section 9.1 du Règlement de zonage numéro 389-2007 indique une distance de 1,8 mètre.

**ATTENDU QUE** le projet ne nuit pas aux propriétés voisines;

**ATTENDU QUE** la partie saillante est constituée d'un seul bloc de béton empêchant sa modification afin d'être conforme;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre suite à la consultation écrite par un avis public affiché le seizième jour d'octobre 2020.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure, lot 3 592 418.

287-2020

**DOSSIER GESTION G.M. LECLERC INC., LOT 4 878 868**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

288-2020

### DOSSIER CANADA PIPE COMPANY ULC, LOT 3 592 330

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de Canada Pipe Company ULC pour une dérogation mineure, lot 3 592 330, visant à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire à une distance de dégagement de 16,4 mètres alors que l'article 7.4.2.3 du Règlement de zonage numéro 389-2007 indique une distance de 22,74 mètres.

**ATTENDU QUE** le propriétaire a obtenu une dérogation mineure incomplète;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'obtenir une dérogation mineure entre la construction projetée et le bâtiment secondaire;

**ATTENDU QUE** le bâtiment ne représente pas une nuisance particulière pour les propriétaires voisins étant donné qu'il est très loin des lignes de terrain;

**ATTENDU QUE** le projet consolidera les activités industrielles de l'entreprise sur le terrain principal;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre suite à la consultation écrite par un avis public affiché le seizième jour d'octobre 2020.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure, lot 3 592 330.

### LOISIRS ET CULTURE

289-2020

### PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Croix autorise la présentation du projet de Modernisation des infrastructures des sentiers d'hiver du boisé municipal au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

**ATTENDU QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Sainte-Croix à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Croix désigne madame France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de présenter un projet de modernisation des infrastructures des sentiers d'hiver du boisé municipal au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du PSSPA.

### VARIA

#### COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

#### DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière d'un procès-verbal du comité Familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 30 septembre 2020

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

290-2020

### NOMINATION DES MEMBRES

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au Comité Familles - MADA de Sainte-Croix, à savoir :

Mme Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente, conseillère et responsable des questions familiales  
Mme Yvette Roy, présidente du Club d'âge d'or et représentante des aîné(e)s  
Mme Carmen Demers, conseillère  
M. Richard Bédard, résidant  
Mme Guylaine Laroche, résidante  
M. Gratien Tardif, résidant  
M. Éric Vachon, directeur du service des loisirs

**D'** adresser nos sincères remerciements à Mme Suzanne Deschênes et M. Réal Laroche pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du comité Familles-MADA ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2020.

### PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – CRÉATION D'UN COMITÉ

291-2020

### MISE À JOUR DE LA CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

**ATTENDU** la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement actif des aînés;

**ATTENDU** la volonté de la municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'est engagée dans la démarche territoriale de mise à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de pilotage de la démarche au niveau municipal comprenant deux représentants du milieu de vie des aînés par leur engagement dans leur communauté, deux représentants des familles et le responsable des questions familles et aînées;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de :

- De procéder à la mise à jour de la création d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des membres actuels du comité Familles-MADA :
  - Mme Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente, conseillère et responsable des questions familiales
  - Mme Yvette Roy, présidente du Club d'âge d'or et représentante des aîné(e)s
  - Mme Carmen Demers, conseillère
  - M. Richard Bédard, résidant
  - Mme Guylaine Laroche, résidante
  - M. Gratien Tardif, résidant
  - M. Éric Vachon, directeur du service des loisirs

Ce comité sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales et aînées (RQF/A).



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.;
- D'assurer la mise à jour de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action :
  - o en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
  - o en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique familiale et Municipalité amie des aînés;
- De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- De mandater le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'Action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés.

Ce comité sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales et aînées (RQF/A).

Le comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

- D'exercer un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- De prioriser les éléments du plan d'action;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique de la famille et des aînés;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique de la famille et des aînés;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

### PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2020-2021

292-2020

### AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE 2020-2023

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser madame France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer au nom de la municipalité de Sainte-Croix tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021.

**DE** confirmer que Madame Gesa Wehmeyer-Laplante, est l'élue responsable des questions familiales.

293-2020

### POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE – ENTENTE INTERMUNICIPALE

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a signifié par résolution son intérêt à participer à la démarche collective pour mettre à jour les Politiques MADA-Famille;

**ATTENDU QUE** l'article 569.0.1 du Code municipal prévoit que : « *Toute municipalité locale peut conclure avec toute autre municipalité locale, quelle que soit la loi qui la régit, une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence.* »;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix désire se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale relative à la mise à jour des Politiques familiales municipales;

**ATTENDU QUE** la MRC a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales au nom de la municipalité de Sainte-Croix;

**ATTENDU QUE** la MRC a reçu le 14 octobre dernier l'ensemble des conventions d'aide financière;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix recevra une subvention de 2 500 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et que cette somme servira à mettre à jour les Politiques familiales municipales dans le cadre d'une démarche collective;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de fixer les modalités de rapatriement de ces sommes à la MRC;

**ATTENDU QUE** la MRC a fait l'embauche d'une ressource pour accompagner les municipalités dans la mise à jour de leurs politiques MADA-Famille;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Leclercville n'était pas admissible à ce programme de financement, mais qu'elle désire intégrer la démarche collective;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'inclure la municipalité de Leclercville à l'entente intermunicipale afin de régir également sa participation financière à la démarche collective;

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020**

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de désigner M. Jacques Gauthier, maire, pour signer l'entente intermunicipale venant fixer les modalités de mise en commun des sommes reçues dans le cadre de la démarche collective de mise à jour des PFM.

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE**  
**(SELON LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL – SÉANCE À HUIS CLOS)**

- Aucune question reçue.

294-2020

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 20 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

France Dubuc, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.